



Titre :

Impact économique du référencement hospitalier d'un biosimilaire d'infliximab

Auteur(s) : Moulenat T.<sup>1</sup>, Fargier E. <sup>1</sup>, Fayard C. <sup>1</sup>, Renard M. <sup>2</sup>, Serratrice F. <sup>1</sup>

Affiliation(s) :1. Centre Hospitalier Métropole Savoie, Aix-les-Bains, Pharmacie  
2. Centre Hospitalier Métropole Savoie, Aix-les-Bains, Rhumatologie

Mots clés (max 3) : Biosimilaire/ Infliximab/ Réduction des coûts

Résumé (max 300 mots) :

**Contexte :** Depuis l'arrivée sur le marché de l'infliximab biosimilaire en 2015, sa prescription est promue par les autorités de santé. Se pose la question médico-économique du switch du princeps au biosimilaire pour les patients déjà traités. L'étude NOR-switch donne une réponse en montrant la non-infériorité en termes d'efficacité et de tolérance du biosimilaire CT-P13 versus le princeps (Remicade®). Depuis le référencement du biosimilaire (Inflectra®) dans notre hôpital, les initiations de traitements sont faites par biosimilaire et le switch est proposé aux patients traités par Remicade®.

**Objectif :** Evaluer l'impact économique du référencement d'un infliximab biosimilaire dans notre établissement entre janvier 2015 et juin 2018.

**Matériel et Méthode :** La pharmacie recueille prospectivement les données concernant l'infliximab (patients, indications, produit, prix et nombre de flacons administrés par injection) depuis 2006.

**Résultats :** Les patients sont traités en rhumatologie (83%) et gastrologie (17%). Depuis 2013, la consommation d'infliximab a augmenté de 30%, passant de 1488 à 2117 flacons annuels. La proportion de biosimilaire prescrit est passée de 8% à 54% sur la période. 30% des patients initialement traités par Remicade® ont switché vers le biosimilaire. Le prix d'achat au lancement d'Inflectra® était inférieur de 36% à celui de Remicade®. Depuis, les autorités de santé ont encore fait diminuer leur prix de 33%. Malgré une consommation croissante depuis 2013, une réduction annuelle de 15% des dépenses liées à l'infliximab est observée (passage de 850 000€ à 500 000€/an). Grâce au référencement du biosimilaire, l'économie réalisée par notre établissement est estimée à 1,1 million d'euros depuis 2015.

**Discussion-Conclusion :** Malgré la forte hausse de consommation d'infliximab, une réduction des prix, la promotion du biosimilaire par les autorités et la volonté de prescription des médecins ont contribué à une diminution des coûts. Ces actions s'inscrivent dans une démarche de minimisation des coûts : moins d'argent dépensé pour plus de patients traités.